



La HALTE NAUTIQUE est une aire d'arrêt publique en bordure de rivière qui permet à tous d'accéder à l'eau. Que l'on soit canoéiste, marcheur ou vététiste, il est possible de s'y arrêter, d'y pique-niquer ou tout simplement de s'y reposer.

Haltes sur la Dronne :

- Creyssac (la plage)
- Saint Victor (Chantemerle)
- Saint Méard de Dronne (La Pause)
- Combéranche (Le bourg)
- La Roche-Chalais (près du pont)

Haltes sur la Dordogne :

- Vitrac (le pont) - Gardonne (le port)

Haltes sur l'Isle :

- Cognac sur l'Isle (stade)
- Trélassac (la Plaine Grandou)
- Périgueux (les Mounards)
- Périgueux (Moulin de Sainte Claire)
- Marsac sur l'Isle (l'Evêque)
- Mussidan (près du pont)
- Saint Martial d'Artenet (le Moulin de Duellas)
- Montpon Ménéstérol (base de Loisirs de Chandos)

Haltes sur la Vézère :

- Terrasson Lavilledieu (près du pont)
- Montignac (avenue Aristide Briand)
- Le Bugue (après le pont en allant vers Le Buisson)
- Saint Léon sur Vézère (au camping)
- Tursac (pont de Lespinasse)

Haltes sur l'Auvézère :

- Cherveix-Cubas (Le bourg)
- Tourtoirac (Le bourg)
- Sainte Eulalie d'Ans (Le bourg près de la mairie)



**FICHE ALERTE ECOVEILLE®
NATURE DORDOGNE PERIGORD
ACTIVITÉS NAUTIQUES**

Participez au recensement des anomalies rencontrées lors de vos randonnées nautiques en Périgord en remplissant une fiche d'alerte qui permet d'aviser les organismes concernés.

Votre contribution est essentielle pour préserver et maintenir la qualité des sites et itinéraires.

Vous pouvez télécharger cette fiche aux adresses suivantes :
sports.cg24.fr ou rando.cg24.fr
et renvoyez la

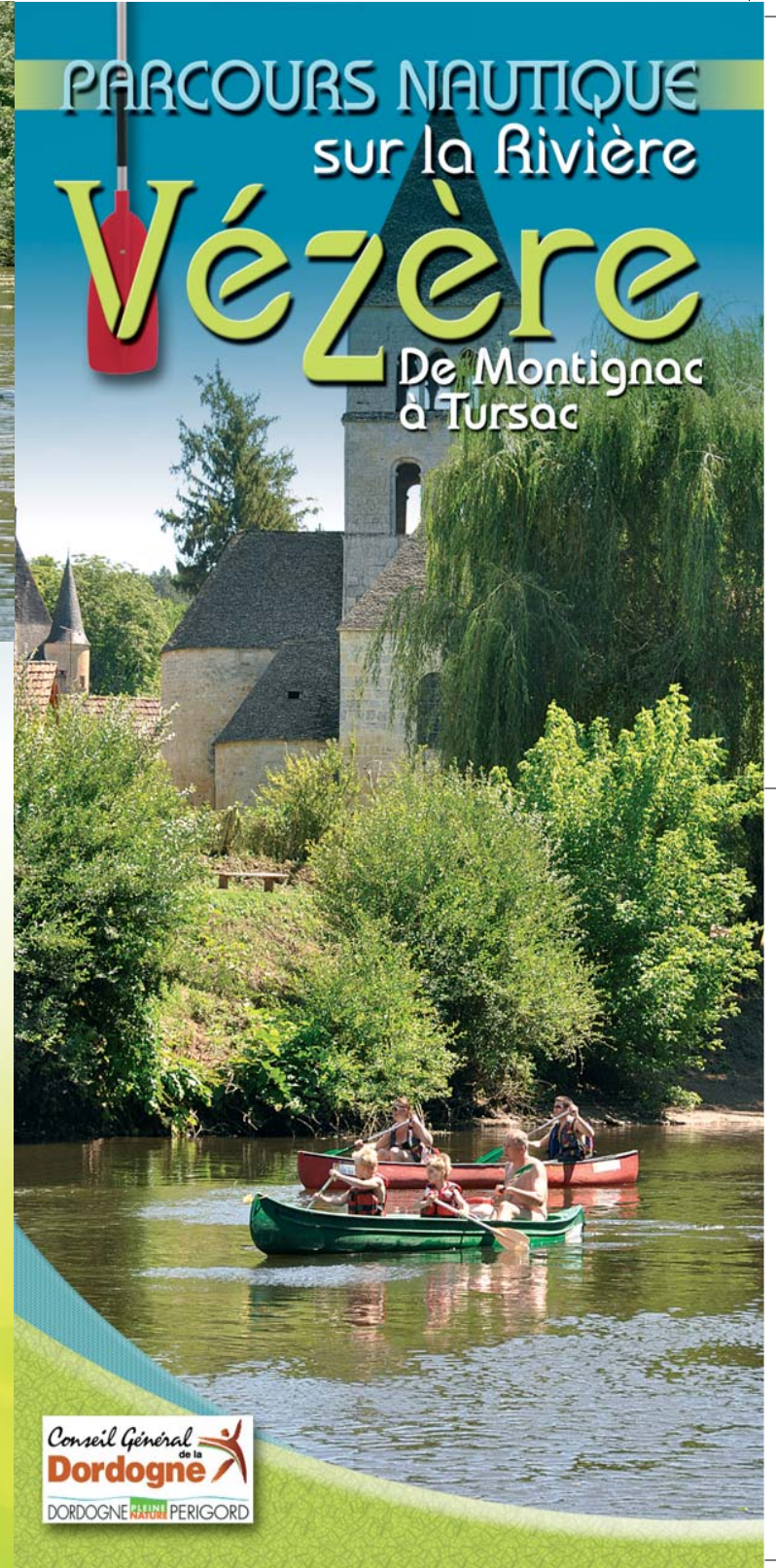
par mail : à cdesi24-ecoveille@dordogne.fr
par courrier : service du Tourisme et du Développement Touristique
2 rue Paul Louis Courier - CS 11200 - 24019 PERIGUEUX Cedex

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION



Document réalisé dans le cadre du Plan Départemental des Activités de Loisirs et de Randonnée Nautiques.

PARCOURS NAUTIQUE
sur la Rivière
Vézère
De Montignac
à Tursac



Crédits photographiques : Les Espaces Jeunesse Babor - © Château de Bosse - © MNP Les Espaces M'Pégas - Roque St Christophe - © Zébulon - © Sébastien Vézère/Éclairage/Émergence - REGIMC/Éclairage - © RSP Vincent Périer - Conception : AEP/CS/DS/ES/BB

La Rivière Vézère

Au cœur du Périgord Noir et de la Vallée de l'Homme, la Vézère, petite sœur de la Dordogne propose de magnifiques parcours nautiques qui méritent le détour. Faire une descente de cette rivière est un excellent moyen de découvrir les merveilles de cette vallée, dont une partie est classée au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Partez donc à la découverte de sites plus prestigieux les uns que les autres : hautes falaises où vécut l'homme préhistorique, villages, forteresses troglodytiques, châteaux et églises.

Le parcours nautique

Vous embarquez à la halte nautique de Montignac, proche des Grottes de Lascaux. Vous passez ensuite sous le Château de Losse avec ses terrasses surplombant la rivière.

A Thonac, vous apercevez les vestiges de l'écluse. Puis, vous naviguez jusqu'au pied du château de Belcayre (propriété privée, non ouverte à la visite) bâti sur son piton rocheux en forme de proue. Vous poursuivez votre descente en passant près du site préhistorique de Castel-Merle. Vous arrivez à Saint Léon-sur-Vézère, véritable havre de paix, avec son église romane, son château bâti au bord

de la rivière. Là, vous pouvez débarquer sur la halte nautique pour pique-niquer, vous restaurer, ou visiter ce village classé « Plus beau village de France ».

Après cette pause, vous empruntez " la voie royale " de la préhistoire tracée par la Vézère, jusqu'aux Eyzies. Vous longez la Roque St Christophe, site emblématique de la vallée. Vous apercevez ensuite la falaise de Ruth au Moustier. Enfin, après être passé au pied de la Maison Forte de Reignac, vous arrivez au pont de Lespinasse à Tursac avec sa halte nautique et son aire de pique-nique où vous débarquez.



CODE DE SECURITE et PRATIQUE DE NAVIGATION

- Porter un gilet de sécurité et savoir nager
- Bateau insubmersible en bon état muni de poignées
- Ne pas partir sans avoir reçu une séance d'initiation, des conseils de sécurité et des renseignements sur le parcours
- Tenir compte du niveau de l'eau et des conditions météorologiques
- Se méfier du soleil sur l'eau : se mouiller fréquemment
- Avoir conscience de ses capacités physiques et techniques pour le choix et la difficulté du parcours

CODE DE COURTOISIE

Vous évoluez dans un milieu naturel et humain :

- Ayez le respect des riverains et des populations locales
- Ayez le respect des berges et des barrages qui sont des propriétés privées
- Utilisez les accès à la rivière aménagés et signalés
- Ayez le respect de la nature
- Prévoyez un sac poubelle pour vos déchets
- Respectez les autres usagers de la rivière
- Ecarter-vous silencieusement des lignes des pêcheurs et des aires de nidification des oiseaux
- Naviguez entre 9h30 et 18h00
- Il est déconseillé de naviguer les jours d'ouverture et de fermeture de la pêche
- Restez silencieux aux abords des sites et habitations

DANGERS LES PLUS FRÉQUENTS ET VISIBLES

Barrages - Passerelles basses - Prises d'eau
Piles de ponts - Arbres tombés sur l'eau
Rivières en crues

Vous aimez les rivières...
Protégez les, aidez-nous à les protéger.



MONTIGNAC



FICHE SIGNALÉTIQUE :

Distance : 21 kilomètres de Montignac à Tursac

Temps : 5 heures pour la totalité du parcours

Classement rivière : I

Période conseillée : de mai à fin septembre

Pratique : consulter les conditions climatiques et vérifier le niveau de l'eau

www.dordogne.equipement.gouv.fr/crudor

Matériel : gilet de sauvetage aux normes,

casques aux normes, pagaies,

chaussures fermées, bidon étanche

Accès routier :

A Montignac : à la mairie,

prendre l'avenue Aristide Briand qui longe la Vézère

A Saint Léon sur Vézère : dans le village, au camping municipal

A Tursac : Pont de Lespinasse (D706)

